

(khotba) du vendredi 08 Mars 2013 // 26 Rabi' II 1434

La place du dépôt en islam

Au nom de Dieu, le Très Miséricordieux, le Tout Miséricordieux.

Mes frères et sœurs, chers croyants et croyantes, on est invité aujourd'hui par la grâce et la facilité d'Allah exalté soit-Il et son aide à s'arrêter sur le thème de l'Amânah en islam « le dépôt ». Parmi les qualités les plus primordiales du croyant et de la croyante c'est d'avoir la loyauté, d'avoir l'honnêteté et d'avoir le respect de le dépôt qui englobe tous les devoirs et les engagements envers Allah glorifié soit-Il, envers soit même et envers les gens.

Dans la sourate Les coalisés « Al-Ahzâb », verset 72 Allah exalté soit-Il dit : « *Nous avons proposé aux cieux, à la terre et aux montagnes la responsabilité (de porter les charges de faire le bien et d'éviter le mal). Ils ont refusé de la porter et en ont eu peur, alors que l'homme s'en est chargé; car il est très injuste [envers lui-même] et très ignorant.* ». De même dans la sourate An-Nissa (les Femmes), verset 58 Allah exalté soit-Il invite toute la communauté pour restituer les dépôts à leurs ayants droit en Disant « *Certes, Allah vous commande de rendre les dépôts à leurs ayants-droit, et quand vous jugez entre des gens, de juger avec équité. Quelle bonne exhortation qu'Allah vous fait! Allah est, en vérité, Celui qui entend et qui voit tout* ».

Parmi les signes de l'hypocrisie, le prophète (BDSL), nous a donné trois indications, parmi ces indications il y a le fait de trahir ses dépôts : « *lorsqu'on lui confie un dépôt il le trahit* ». Dans le hadith arrêté sur Abdallah ibn mas'oud qu'Allah l'agrée les choses qui empêchent le martyr dans le sentier d'Allah glorifié soit-Il d'accéder au paradis, il y a le dépôt qui n'est pas rendu et la dette.

Al-Hassan Al-Basri a dit : -« Allah proposa le dépôt aux sept cieux qui furent décorés par les étoiles et qui portent le trône sublime ; on leur dit alors : -« Portez-vous le dépôt et ce qu'il contient ? ». Ils dirent : -« Et que contient-il ? ». On leur dit : -« Si vous respectez le dépôt, vous serez récompensés, mais si vous ne le respectez pas, vous serez punis ». Ils dirent : -« Non ». Puis, le dépôt fut proposé aux sept terres. On leur dit : -« Portez-vous le dépôt et ce qu'il contient ? ». Elles dirent : -« Et que contient-il ? ». On leur dit : -« Si vous le respectez, vous serez récompensées, mais si vous ne le respectez pas, vous serez punies ». Elles dirent : -« Non ». Puis, le dépôt fut proposé aux montagnes qui le refusèrent ». > En fait ce dépôt, ce sont les obligations religieuses, les droits d'Allah et les droits des serviteurs. Celui qui les respecte, sera récompensé ; tandis que celui qui ne les respecte pas, sera puni.

Ahmed, Al-Baïhaqui et Ibn Abi Haatem ont rapporté qu'Abdollah ibn Mass'oud a dit : -« La prière est un dépôt, l'ablution est un dépôt, la mesure est un dépôt (peser les choses), et d'autres choses qu'il énuméra, et le plus difficile est : les dépôts (qui sont les choses confiées à une personne) ».

Abou Darda a dit: -« Et se purifier des grandes impuretés est un dépôt ; donc, celui qui respecte parfaitement le dépôt, aura complété la religion ; tandis que celui qui ne respecte le dépôt, aura négligé la religion ».

At-Tabarani a rapporté d'après Ibn Omar que le messager d'Allah (BDSL) a dit : (Celui qui n'est pas loyal (ou qui ne respecte pas le dépôt) n'a pas la foi ».

L'Imam Ahmed, Al-Bazzar et At-Tabarani ont rapporté d'après Anas que le messager d'Allah (BDSL) a dit : Celui qui n'est pas loyal n'a pas la foi, et celui qui ne respecte pas ses engagements n'a pas de religion ».

Et lorsque l'homme ne respecte pas le dépôt volontairement en négligeant les obligations et les devoirs de la religion, et en trompant les gens en ce qui concerne leurs droits, il est alors puni par Allah exalté soit-Il qui enlève la loyauté de son cœur, car Allah glorifié soit-Il n'enlève pas la loyauté du cœur d'une personne sans que le serviteur ait négligé les devoirs de la religion et les droits des serviteurs, comme Allah le plus haut a dit: Lorsqu'ils dévièrent (du droit chemin), Allah fit dévier leurs cœurs}.

Donc l'unicité d'Allah exalté soit-Il est un dépôt ; la prière est un dépôt ; la zakat est un dépôt ; le jeûne est un dépôt ; le pèlerinage est un dépôt ; préserver les liens de parenté est un dépôt ; ordonner le bien et proscrire le mal est un dépôt ; l'argent est un dépôt, etc...

Allah exalté soit-Il a promis une très grande récompense pour le respect des dépôts et de leurs droits, Allah a dit : « *Ceux qui veillent à la sauvegarde des dépôts qu'on leur a confiés et à honorer leurs engagements. Et qui ne cessent de faire leurs prières à leurs heures précises. Ceux-là sont les héritiers. Qui héritent du paradis où ils seront pour l'éternité* ». [Sourate Al-Mominoune (les croyants), versets 8 à 11].

Il reste que le fait de négliger le respect des dépôts et d'abandonner les devoirs de la religion provoque la pauvreté et la corruption dans les situations des gens, rend la vie amère, coupe les bases de la société, expose les intérêts personnels et publics au danger et à la destruction, corrompt les compréhensions et les balances, et annonce la dévastation de l'univers ; le prophète (BDSL) a dit lorsqu'il fut interrogé à propos de l'heure du jugement dernier : « *Lorsque le dépôt ne sera plus respecté, attends alors l'arrivée du jour du jugement* ».

Allah exalté soit-Il a dit: « *Ceux qui gardent scrupuleusement ce qu'on leur a confié en dépôt et qui respectent leurs engagements. Qui fournissent leur témoignage en toute honnêteté. Qui veillent avec soin à la pratique continue de la prière. Ceux-là seront dans des jardins, entourés de tous les honneurs* ». [Al-Ma'âridj, versets 32 à 35].

Et Parmi les plus grands dépôts : les choses et les droits que les gens ont confiés ; Ahmed et Al-Baihaqui ont rapporté qu'Ibn Mass'oud a dit : -« La mort dans le chemin d'Allah efface tous les péchés sauf les dépôts. On fera venir le serviteur le jour du jugement et on lui dira : -« Rends le dépôt qui t'a été confié ». Il dira : -« O Mon Seigneur ! Comment puis-je le faire alors que le monde terrestre est terminé ». On dira : -« Emmenez-le en enfer ». On l'emmènera alors en enfer ; le dépôt apparaîtra devant lui sous la même forme qu'il était le jour où on le lui avait confié ; il le verra et le reconnaîtra ; puis, il se précipitera derrière lui jusqu'à ce qu'il l'attrape ; il le portera sur ses épaules jusqu'à ce qu'il pense qu'il s'en est sorti, alors le dépôt se détachera de ses épaules, et il se précipitera derrière lui pour l'attraper pour l'éternité ».